

ACTUALITÉS

Webinar de l'ECHA

Le **30 octobre 2012** l'ECHA propose un nouveau webinar en anglais : « **Comment assurer l'utilisation en toute sécurité des nanomatériaux conformément à la partie I de REACH : Caractérisation des substances nano dans les dossiers d'enregistrement** ».

Ce webinar a pour but de fournir des renseignements sur les informations à fournir dans les dossiers d'enregistrements soumis par les déclarants de substances nano.

Ce nouveau webinar est accessible à tous

[Plus d'information...](#)

France - Action REACH/PME



Webinar : Dans le cadre du plan d'action REACH/PME, l'UIC, le MEDDE et le Helpdesk français proposent une série de webinars en français.

Pour rappel, le prochain webinar aura lieu le **25 octobre 2012** : « **REACH et exemptions : soyez vigilants !** ». Ce webinar se concentrera sur les exemptions énoncées dans le règlement REACH.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de visionner les précédentes conférences en ligne sur le site de l'UIC.

Calendrier et inscription : [ici](#)

Interventions : Les CCI de région, en collaboration avec le MEDDE et le HelpDesk national, proposent des journées d'intervention pour accompagner et sensibiliser les PME au règlement REACH.

Calendrier et programmes : [ici](#)

Enregistrement REACH – Publication des statistiques

L'ECHA publie désormais les statistiques concernant l'origine et les types de dossiers d'enregistrement, ainsi que le nom et les bandes de tonnage des substances enregistrées.

Ces statistiques concernent le nombre total de demandes d'enregistrement reçues entre le mois de juin 2008 et le 31 août 2012, et seront mises à jour tous les mois par l'ECHA.

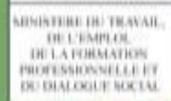
Ces statistiques font apparaître que la France se place parmi les quatre premiers pays européens en terme de dossiers d'enregistrement soumis : au total 2382 demandes d'enregistrement (dont 268 dossiers soumis par des PME), 1072 substances.

Statistiques concernant la France : [ici](#)

Où trouver l'information?

- Sur la page « [Informations sur les produits chimiques](#) » (les fichiers sont téléchargeables au format PDF) ;
- Sur la page « [REACH 2013](#) » pour les substances concernées par l'échéance 2013.

[Plus d'information...](#)





REACH

Publication d'informations sur le portail de diffusion de l'ECHA

Comme annoncé en juin 2012 (Lettre d'information N°53) et en août 2012 (Lettre d'information N°56), l'ECHA publiera à partir de novembre 2012, des informations supplémentaires issues des dossiers d'enregistrement. Ceci sera mis en et conformément à l'article 119.2.d. du règlement REACH.

Les informations publiées concernent les informations issues des Fiches de Données de Sécurité (FDS) : le nom des déclarants, le numéro d'enregistrement, les utilisations et utilisations déconseillées, l'évaluation PBT/vPvB ainsi qu'une précision si une évaluation de la sécurité chimique (CSA) a été menée.

Pour vous guider, l'ECHA a publié une FAQ sur la diffusion des informations contenues dans les FDS.

Tous les déclarants sont encore invités à vérifier leurs dossiers et utiliser le plug-in de diffusion de IUCLID 5.4 (disponible sur le site d'IUCLID) afin d'identifier les informations qui seront publiées.

Attention! Les entreprises souhaitant faire une demande de confidentialité pour ces éléments devront mettre à jour leur dossier avant le **31 octobre 2012**. Pour rappel, cette démarche est soumise à redevance unique pour l'ensemble des demandes. Pour vous aider lors de vos demandes de confidentialité, vous pouvez consulter les guides de soumission des données N°15 et N°16.

Remarque : Le portail de diffusion de l'ECHA contiendra les informations de tous les dossiers d'enregistrement pour lesquels la soumission a été réussie c'est-à-dire ayant un numéro d'enregistrement. Dans le cas des soumissions conjointes, tous les dossiers seront fusionnés en un seul et même dossier.

Rappel des anciennes actualités :

- Actualité du 07 juin 2012
- Actualité du 24 juillet 2012

Aidez-nous à cerner vos besoins et améliorer notre accompagnement! Pour cela remplissez notre questionnaire des besoins disponible sur notre site REACH-info

www.reach-info.fr et www.clp-info.fr

 **N° Indigo 0 820 20 18 16**

0,09 € TTC / MN

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Les informations contenues dans la présente lettre, ainsi que les conseils offerts par le helpdesk, ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas un avis juridique. Les règlements REACH et CLP demeurent les seules références légales. Les formations, ateliers d'information ou autre type d'animation/intervention référencés dans cette lettre sont indiqués à titre informatif : ils n'ont pas un caractère exhaustif et le Helpdesk n'est pas garant de la qualité de ceux-ci.

Par conséquent, la responsabilité du service national d'assistance réglementaire ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission, le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies par cette lettre d'information.

Pour permettre une amélioration de notre service : enquête de satisfaction

Pour nous aider à cerner vos besoins et améliorer notre accompagnement : questionnaire des besoins

